

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie



PROGRAMME D'ACCES A L'ELECTRICITE ET AU NUMERIQUE DANS LE NORD
DE LA CÔTE D'IVOIRE (NEDA)

PROJET BANQUE MONDIALE

TRAVAUX DE TELECONDUITE DU RESEAU HTA DE L'OUEST DE LA CÔTE
D'IVOIRE

FINANCEMENT CI-ENERGIES

Budget 2024, Ligne 2393

Avis d'Appel d'Offres National (AAO)

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° T 302/2024

- Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES), dans le cadre de son budget (ligne N° 2393), a obtenu des fonds, afin de financer le *Programme d'Accès à l'électricité et au numérique dans le Nord de la Côte d'Ivoire (NEDA)* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des **Travaux de téléconduite du réseau HTA de l'ouest de la CÔTE D'IVOIRE**.
- Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)** sollicite des offres de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot	Intitulé des travaux	Délai d'exécution
Lot unique	Travaux de Téléconduite du réseau HTA de l'Ouest - Télécommander 15 Postes HTA/BT - Installer 115 nouveaux Interrupteurs Aérien Télécommandé (IAT) sur les artères principales - Automatiser 8 Interrupteurs Aérien Télécommandé à Creux de Tension (IAT-CT) existants - Installer 26 nouveaux Interrupteurs Aérien Télécommandé à Creux de Tension (IAT-CT) pour les dérivations - Installer 168 Détecteurs de Défaut Aérien Communicants (DDAC) - Installer 01 nouveau DDR - Construction de 1 km des réseaux HTA souterrain 15 kV de section 240 mm² Alu	Vingt-quatre (24) mois ou Sept cent vingt (720) jours

Tout délai supérieur à celui indiqué entraînera le rejet de l'offre.

Le marché sera passé sur **prix unitaires**.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national (AON) telle que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du **Service Marchés de CI-ENERGIES, sis à Abidjan Plateau, Immeuble EECL, 1er étage porte A28, Tél : +225 27 20 20 68 27 / 27 20 20 60 89.**
5. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - La conformité des pièces administratives et juridiques
 - La capacité technique et financière

(Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).

6. Le dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté gratuitement en ligne sur la plateforme dédiée (SIGOMAP) ou retiré en ligne contre le paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de **cinquante mille Francs (50 000) CFA Francs CFA.**
7. Les offres devront être soumises **en ligne sur l'espace virtuel (SIGOMAP V2) dédiée à cet effet au plus tard le 09/08/2024, à 10 heures 00 minute Temps Universel.** La soumission des offres par voie électronique **sera autorisée.** Les offres transmises après la date et l'heure limites de remise des offres **ne seront pas acceptées.**

L'ouverture des plis se fera en ligne sur l'espace virtuel (SIGOMAP V2) dédiée à cet effet le **09/08/2024 à 10 heures 30 minutes Temps Universel**, par les membres de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres en présence des représentants des candidats connectés sur la plateforme.

8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offres établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des Finances de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :
 - **Lot unique : cinquante millions de Francs (50 000 000 F) CFA.**

La garantie d'offre doit demeurer valide durant toute la durée de validité des offres et pendant 30 jours après l'expiration de la durée de la validité de l'offre soit (120 jours +30 jours = 150 jours)

Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

9. Dès la validation de la décision d'attribution du ou des marché(s), CI-ENERGIES publiera sur l'espace virtuel (SIGOMAP V2) et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'ouverture des plis et de jugement des offres ou en délivrera copie à leur demande et à leur frais.

10. Les marchés issus du présent appel d'offres seront soumis aux formalités de timbre, d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes du marché) aux frais du ou des titulaire (s), à reverser à l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP).
11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire notamment à l'ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant code des marchés publics et ses décrets d'application.